



**COMPTE RENDU
REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 19 JUN 2025**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
(affiché le 23 juin 2025)

Corinne HOUZIAUX
Présidente

L'an deux mille vingt-cinq le 19 juin à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le 12 juin 2025 s'est assemblé à la Maison de l'Enfance, siège social du Syndicat, en présence de la Présidente, Corinne HOUZIAUX.

Etaient présents : Corinne HOUZIAUX - Karine KAUFFMANN - Arthur ROUYER – Eric LAURENT

Les membres présents (4) forment la majorité des membres du comité en exercice, lesquels sont au nombre de 4.

Le quorum est atteint.



PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES (n°DCS 011-2025)

Exprimés	4	
Pour	4	UNANIMITE
Contre		
Abstention		
Ne participe pas au vote		

GRATUITE EXCEPTIONNELLE DES ACTIVITES 2022 AUX ENFANTS UKRAINIENS
(n°DCS 012-2025)

Exprimés	4	
Pour	2	
Contre	2	
Abstention		
Ne participe pas au vote		

D'après l'article 9 des statuts du SIVM, modifiés le 12 juin 2012, ceux-ci stipulent que « les délibérations du Comité Syndical sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante. ». Mme Houziaux, Présidente du SIVM, a voté **POUR**. **De ce fait, la délibération est approuvée.**

DECISION MODIFICATIVE N°1 (n°DCS 013-2025)

Exprimés	4	
Pour	4	UNANIMITE
Contre		
Abstention		
Ne participe pas au vote		

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 (n°DCS 014-2025)

Exprimés	4	
Pour	4	UNANIMITE
Contre		
Abstention		
Ne participe pas au vote		